

CONSULTATION FÉDÉRALE 2025
LANCÉE PAR EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT SOCIALE CANADA

BÂTIR UN CANADA FORT; LES JEUNES SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL

Avis du Volet Emploi et Entrepreneuriat de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC

DÉCEMBRE 2025



Crédits

Document dirigé par María Eugenia Longo et Jonathan Binet
et préparé par les membres du Volet Emploi et
Entrepreneuriat de la Chaire-réseau de recherche sur la
jeunesse du Québec.

Groupe de travail : María Eugenia Longo, Jonathan Binet,
Mircea Vultur, Diane Gabrielle Tremblay, Aline Lechaume,
Rudy Humbert, Sarah Filiatrault, Frédéric Lalande, Stéphanie
Ferreira-Bexiga, Martine Lauzier.

Conception visuelle : Martine Lauzier

Pour citer ce document:

Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (2025). Avis du Volet Emploi
et Entrepreneuriat de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec dans
le cadre de la consultation fédérale 2025 lancée par Emploi et Développement social
Canada "Bâtir un Canada Fort; les jeunes sur le marché du travail". CRJ.

Pour davantage d'informations, merci de contacter : crj.ee@inrs.ca

1

État des lieux sur les principaux obstacles des jeunes sur le marché du travail au Canada

Dans un contexte historique marqué par le vieillissement de la population, la croissance de l'emploi des jeunes sur le long terme et leur contribution importante à l'économie canadienne depuis des décennies, ils et elles font aujourd'hui face en peu de temps, à des crises successives et transformations majeures du marché du travail, dont l'actuelle hausse du chômage fait partie.

Trois chocs socioéconomiques successifs bouleversent l'emploi des jeunes

En seulement cinq ans, les jeunes ont traversé trois crises récentes qui ont eu des effets structurants sur leur emploi et leur parcours.

- Les jeunes ont été les plus touchés par les pertes d'emplois pendant la **pandémie**, en particulier les plus jeunes des jeunes, les femmes, les moins scolarisés et les travailleurs précaires, avec des effets durables sur leur formation, leurs perspectives et leur bien-êtreⁱ. Ensuite, la **pénurie de main-d'œuvre**, déjà présente dans certains secteurs, s'est accentuée et a placé les jeunes dans une position à la fois stratégique et vulnérable face à l'augmentation des postes vacants, dont témoignent les débats autour de l'augmentation des accidents de travail et de l'entrée en vigueur par exemple au Québec de la Loi 19 sur l'encadrement du travail des enfantsⁱⁱ. Enfin, le ralentissement, avec une croissance modérée, de l'économie, entraîne depuis 2023 une **hausse du chômage** qui atteint 9,6% en 2025 pour l'ensemble des jeunes de 15 à 34 ans au Canada, ce qui est près du double par rapport aux personnes de 35 à 54 ans (5,1%)ⁱⁱⁱ. Toutefois, la hausse du chômage ne frappe pas de manière similaire tous les jeunes. Ce taux diffère entre les provinces, mais aussi au sein de la jeunesse. Par exemple, en novembre 2025, le taux de chômage des jeunes de 15 à 19 ans a atteint 17,7% au Canada, tandis qu'il est de 9,1% pour les 20 à 24 ans et de 6,8% pour les 25 à 29 ans. Ce taux, même s'il augmente pour les jeunes de 25 à 34 ans de tous les niveaux de diplôme depuis 2023, est à 12,7% chez ceux et celles qui sont sans diplôme d'études secondaires (DES), à 6,2% chez ceux et celles avec un DEP, DEC ou certificat et à 5,9% chez ceux et celles ayant un baccalauréat ou plus^{iv}.

À l'exception des jeunes les plus touchés, ces chiffres ne seraient pas alarmants en soi et resteraient plus faibles comparés à d'autres périodes critiques de chômage (ex. les années quatre-vingt au Canada), mais leur combinaison avec les crises récentes et la dégradation généralisée des conditions de vie les rend préoccupants.

Une dégradation marquée des conditions de vie matérielles des jeunes après la pandémie

Divers indicateurs révèlent la nette dégradation des conditions de vie des jeunes au Canada.

- Tandis que le chômage s'accompagne d'une **faible progression des revenus** moyens annuels dans un contexte de hausse du coût de la vie, l'augmentation des transferts gouvernementaux dans la composition des revenus traduit une précarisation accrue et un recours plus marqué aux aides publiques pour les travailleurs (crédits TPS/TVH, indemnités pour accident de travail, prestations covid et l'allocation canadienne pour travailleurs, incluant bourses d'études) chez les jeunes. Par exemple, au Québec entre 2019 et 2022, la part des transferts chez les 18 à 24 ans est passée de 15% à 21%, tandis qu'elle a triplé chez les 25 à 29 ans, de 5,8% à 15,0%^v. Ceci s'ajoute à l'augmentation du nombre de personnes au Canada vivant sous le seuil de la **pauvreté** qui a augmenté en 2022^{vi}. Dans ce contexte, l'accès au logement est particulièrement difficile : les prix ont fortement augmenté dans les grands centres, touchant les jeunes qui se détournent du marché du **logement**^{vii}. De plus, au Canada, l'**insécurité alimentaire** est en hausse^{viii}, et les jeunes y sont particulièrement vulnérables : au Québec, entre 2019 et 2022, les taux ont doublé pour les différentes tranches de jeunes, atteignant 15,3% chez les 18 à 24 ans, 14,7% chez les 25 à 29 ans et 16,4% chez les 30 à 34 ans^{ix}. Enfin, la proportion de jeunes évaluant leur **santé mentale** comme « passable » ou « mauvaise » est passée de 12% en 2019 à 26% en 2023, ce qui témoigne de la détérioration progressive de la santé mentale chez eux et elles^x.

Ces constats, autrefois identifiés davantage par les recherches portant sur les jeunes en situation de vulnérabilité et NEET^{xi xii xiii xiv}, sembleraient se généraliser et toucher aujourd'hui une proportion plus importante des jeunes. D'ensemble, ils mettent en évidence la complexification des barrières sociales, institutionnelles et individuelles chevauchant plusieurs sphères de vie et affectant la capacité des jeunes à chercher, trouver et garder un emploi.

Une transformation structurelle du marché du travail par la diminution des protections et les nouvelles technologies

La jeunesse canadienne se trouve parmi les plus diplômées des pays de l'OCDE, avec trois quarts (71,2%)^{xv} des jeunes Canadiens de 25 à 34 ans qui obtiennent un diplôme postsecondaire, toutefois ces taux ne se traduisent pas toujours par une intégration de qualité dans l'emploi.

- Les jeunes sont particulièrement exposés à la **précarisation** du travail, à la surqualification et au décalage entre les compétences et les besoins des emplois^{xvi xvii}, dans un contexte marqué par l'essor de nouvelles formes d'emploi flexibles et non régulées et l'accélération des **transformations technologiques** (numérique, IA, logistique)^{xviii}. Ils sont également surreprésentés dans les emplois les plus vulnérables à l'automatisation^{xix}. Si ces mutations peuvent faciliter certaines tâches et stimuler l'innovation, elles redéfinissent aussi les choix de carrière, les modes de recrutement et d'évaluation, tout en fragilisant l'accès aux postes d'entrée parmi d'autres. Par ailleurs, les plateformes numériques offrent des possibilités d'insertion pour certaines catégories ainsi qu'une flexibilité accrue pour certains travailleurs, mais sont susceptibles d'accentuer la précarité et la déqualification, notamment chez les jeunes immigrants^{xx}. De surcroît, l'IA soulève des enjeux éthiques, juridiques et économiques qui pourraient renforcer la compétition entre les jeunes et les générations ainsi qu'imposer aux jeunes une adaptation permanente aux mutations du marché du travail, qu'ils et elles ne maîtrisent pas.

2

Mesures, programmes et pratiques prometteuses pour soutenir les jeunes

Les difficultés que rencontrent les jeunes face à l'emploi concernent également diverses dimensions et séquences de leur intégration durable sur le marché du travail : orientation, formation, préemployabilité, insertion, accompagnement de carrière, protections du travail, etc. La stratégie fédérale d'emploi et compétences jeunesse devrait couvrir ces divers aspects dans un but de sécurisation à long terme de leur parcours professionnel.

Former

Si la majorité des jeunes Canadiens sont diplômés, certains restent en déficit de formation, une situation qui les expose davantage aux sorties involontaires de l'emploi et aux postes précaires, faiblement rémunérés et peu protégés sur le long terme. ► En collaboration avec les provinces, les mesures soutenues par le gouvernement fédéral visant la scolarisation, le rattachement et l'orientation socioprofessionnelle des jeunes demeurent essentielles pour garantir une insertion significative et de qualité en emploi.

- Un exemple? : Les Milieux Adaptés de Scolarisation du Québec^{xxi}.

Qualifier

De nombreux secteurs de l'économie (métiers techniques et artisanaux, en santé, éducation, construction, technologies de l'information, ingénierie, parmi d'autres) peinent encore à recruter des travailleurs et travailleuses. ► Les mesures visant à arrimer la formation et les compétences avec ces emplois en forte demande et à soutenir la qualification professionnelle, l'apprentissage intégré au travail et à la formation, constituent des leviers stratégiques pour les jeunes tout autant que pour le marché du travail.

- Un exemple? : Les projets d'intégration et de maintien en emploi (PIM) au Québec visent les personnes sous-représentées sur le marché du travail et combinent formation structurée et accompagnement^{xxii}.

Outils

Le renouvellement sectoriel de la main-d'œuvre ouvre des perspectives d'emploi liées aux nouvelles technologies, mais ces formes de travail restent peu régulées et alimentent les inégalités numériques et professionnelles. ► Des mesures pour les jeunes travailleurs et travailleuses, les chercheurs et chercheuses d'emploi ainsi que les employeurs et employeuses, visant l'inclusion par la littératie numérique, la lutte contre la désinformation, l'accès responsable et éthique aux technologies, la formation sur les limites et risques (éthiques, politiques, cognitifs) de l'IA, et le renforcement des compétences humaines grâce à l'IA, plutôt que leur remplacement, seront porteuses.

- Un exemple? : Plusieurs initiatives du Printemps numérique visent à garantir l'inclusion et réduire les fractures numériques^{xxiii}.

Innover

Les besoins et les valeurs d'emploi des jeunes et ceux d'une transition écologique juste, poussent à trouver des solutions d'insertion au croisement de ces deux domaines. ► Les mesures priorisant l'insertion et l'orientation des jeunes dans les secteurs contribuant à la transition écologique, l'économie sociale ou l'entrepreneuriat collectif peuvent offrir des emplois doublement stratégiques pour les jeunes et la société, à la fois dignes, signifiants et socialement et économiquement responsables et novateurs.

- Un exemple? : Les programmes Generation Power (de Indigenous Clean Energy)^{xxiv}, Insertech^{xxv} ou ceux de soutien à l'entrepreneuriat collectif (Programme SISMIC; Bourse Entrepreneuriat collectif jeunesse)^{xxvi} du Chantier de l'économie sociale restent illustratifs de ces initiatives.

Expérimenter

Dans un contexte de diversification des espaces d'apprentissage, les jeunes développent une pluralité de savoirs - formels, non formels et informels - ainsi que des compétences transversales, incluant les compétences numériques et entrepreneuriales, directement mobilisables pour l'employabilité. ► Les mesures finançant l'expérimentation pratique, notamment dans les PME, l'entrepreneuriat collectif et individuel ou dans la communauté, ainsi que la reconnaissance officielle et salariale de ces acquis devraient être encouragées.

- Un exemple? : Les plateaux de travail comme le Croque-en-bouche du CJE de l'Outaouais^{xxvii} ou les entreprises collectives du Chantier Graff'Cit  du CJE de la Capitale Nationale^{xxviii} ou encore les initiatives d'Osentreprendre^{xxix}, illustrent ces pratiques d'expérimentation.

Accompagner

Les sorties de l'emploi chez les jeunes ne sont plus des épisodes ponctuels ou exceptionnels, elles s'inscrivent désormais dans des trajectoires d'emploi souvent instables, insatisfaisantes et marquées par des difficultés récurrentes. ► Des mesures d'accompagnement universelles et accessibles à tous les jeunes, sans limites de temps d'utilisation et misant sur un agent ou une agente unique et stable, aussi bien en période d'emploi qu'en dehors, grâce à des critères d'admissibilité souples, de meilleures conditions d'emploi pour les agents et agentes d'insertion, permettent de prévenir ou limiter les sorties involontaires du marché du travail.

- Un exemple? : Le modèle des Carrefours Jeunesse Emploi au Québec constitue un exemple de ces mesures d'accompagnement.

Protéger

Les emplois atypiques et les bas salaires affectent particulièrement les jeunes en emploi, générant de la précarité, de l'instabilité professionnelle et des épisodes récurrents de chômage. ► Une stratégie efficace devrait actualiser et améliorer la sécurité et les droits relatifs aux postes atypiques (en mettant à jour les normes du travail au Canada), prévoir une meilleure accessibilité au régime d'assurance-emploi pour protéger les jeunes pendant les transitions (par une réduction des heures admissibles et une augmentation du taux de prestations).

Engager

Les relations au travail, en particulier avec les employeurs et employeuses, jouent un rôle clé: elles influencent la satisfaction, la capacité à surmonter les difficultés rencontrées sur le milieu du travail et les décisions d'accepter, de refuser ou de quitter un emploi. ► Les mesures devraient inclure des dimensions d'équité en emploi, renforcer l'intégration intergénérationnelle en milieu de travail et le mentorat en engageant directement les employeurs dans l'intégration durable des jeunes dans les entreprises.

Investir

Certaines pratiques et contextes d'intervention se distinguent comme prometteurs et transférables à d'autres contextes, territoires ou profils de jeunes travailleurs et travailleuses. ► En dialogue avec les provinces, l'investissement du Canada dans des approches déjà avérées probantes, peut permettre les changements systémiques nécessaires à améliorer la situation des jeunes. Concrètement:

- l'ancrage territorial et partenarial des organisations et des programmes, et par ce fait le transfert des programmes d'emploi jeunesse aux gouvernements provinciaux et territoriaux ;
- le financement par mission des organismes en employabilité qui soutiennent les jeunes, sans exclure certaines catégories parmi eux et elles;
- la flexibilité des modalités et critères d'intervention au sein des mesures et envers les organismes;
- les soutiens durables et continus ainsi que l'intensité des mesures (suivi individuel ou collectif);
- les approches préventives;
- les solutions intégrées et l'accompagnement global des jeunes;
- la participation active des divers acteurs aux mesures, qu'il s'agisse des professionnels des services publics de l'emploi, des intervenants des organisations d'accompagnement, des employeurs, ou de la prise en compte de la voix des bénéficiaires dans les mesures.

Documenter

Des informations et connaissances fiables et actualisées sur le marché du travail et la situation des jeunes sont indispensables pour évaluer, adapter et améliorer en continu les mesures ainsi que la stratégie fédérale d'emploi et compétences jeunesse. ► La mobilisation des acteurs et actrices ainsi que les réseaux fédérateurs issus du milieu de la recherche et des institutions publiques productrices des principales statistiques au Canada demeure essentielle. Elle permettra de contribuer à l'état des lieux, d'identifier les lacunes dans les données, de structurer et synthétiser les connaissances disponibles, de renforcer les capacités des acteurs et actrices de l'action publique, dans une logique de science ouverte. Elle favoriserait la formulation des recommandations, afin d'éclairer la cohérence, la définition, l'opérationnalisation, l'efficacité et l'évaluation des mesures existantes, afin de proposer de nouvelles pistes d'intervention et soutenir une prise de décision éclairée.

3

Lacunes et solutions pour les services et mesures de soutien à l'emploi destinés aux jeunes

Toute une série de lacunes dans les services et mesures entrave l'offre de soutien à l'emploi des jeunes. Ces lacunes pourraient pourtant être surmontées par des solutions connues et nouvelles au Canada.

Réinvestir dans les programmes d'emploi jeunesse

Au cours des dernières années, et en pleine dégradation de la situation d'emploi et des conditions de vie des jeunes, les organisations responsables de la mise en œuvre des mesures de soutien à l'emploi ont été frappées par une diminution abrupte du financement fédéral de la Stratégie d'emploi à compétences jeunesse, passant au moment de sortie de la crise pandémique en 2021-2022 de 798 900 millions de dollars canadiens^{xxx} des dépenses planifiées pour à près de la moitié de ces fonds, 361 000 millions de dollars canadiens en 2024-2025^{xxxi}. ► Une solution est d'augmenter l'investissement dans les programmes d'emploi jeunesse.

Financer à la mission les organisations

Cette diminution du financement fédéral - souvent non compensée par les administrations provinciales, voire accentuée par la non-indexation des enveloppes budgétaires -, s'accompagne souvent par des modes de financement par projet et une diminution des soutiens à la mission des organismes d'employabilité, créant des difficultés tant organisationnelles, professionnelles et parfois une rupture et discontinuité de services, affectant l'ensemble de l'offre. ► Une solution est d'accroître le financement visant à soutenir la mission globale des organismes d'employabilité.

Assurer l'intersectorialité et l'interministérialité des mesures

À l'inverse du travail de terrain collaboratif que tendent à mener certaines organisations pour assurer la mise en œuvre des services et mesures, les différents paliers de gouvernements et ministères qui les financent sont plus souvent centrés sur une approche en silo, et les intervenants ne sont pas toujours formés aux approches intersectionnelles, ce qui peut freiner les solutions globales, efficaces et adaptées aux jeunes sur différentes régions et territoires. ► Une solution est de promouvoir une approche intersectorielle et interministérielle pour l'organisation des mesures.

Encourager les approches incitatives dans le domaine des politiques d'emploi

Les organismes ont connu récemment des changements importants d'orientation dans les approches des politiques d'emploi. Les services de préemployabilité qui visaient autrefois à préparer en amont l'insertion des jeunes en difficulté sont de moins en moins financés, l'intensité (durée) des programmes a diminué aussi, même ceux qui visent une intégration en emploi. On priorise désormais des services axés sur

l'activation directe des bénéficiaires, ainsi que l'intégration rapide en emploi au détriment des mesures de requalification, formation ou accompagnement vers la formation. Les marges de manœuvre de ces organisations pour agir sur les difficultés complexes que rencontrent les jeunes et qui entrent en jeu dans leurs parcours d'insertion et dans la mise en œuvre des soutiens à l'emploi sont de plus en plus réduites. ► Une solution est de prioriser une approche favorable aux mesures incitatives, de préemployabilité et employabilité, permettant d'agir sur les difficultés rencontrées et de stabiliser les parcours des jeunes en amont et durant l'insertion en emploi.

Garantir la flexibilité des critères d'admissibilité, d'accessibilité et de conditionnalité

En raison de critères restreints d'admissibilité, d'accessibilité et de conditionnalité des mesures et services, les organisations de soutien à l'emploi destinées aux jeunes offrent des services et des mesures en emploi, mais se retrouvent souvent à devoir compléter cette offre en cherchant des réponses aux difficultés qui chevauchent les différentes sphères de vie de ces derniers. Les enjeux des catégories d'activités et des bénéficiaires qui sont financées ainsi que de la durée limitée des programmes sont donc cruciaux. ► Une solution est d'élargir et de diversifier les critères d'admissibilité, d'accessibilité et la conditionnalité des mesures.

Simplifier les processus de demande et de reddition des comptes

La bureaucratisation des organisations par les exigences lourdes des processus de demande et celui de reddition de comptes autour des programmes et mesures finit par prendre souvent le pas sur le temps, les ressources et les efforts qui devraient être dédiés à l'accompagnement des jeunes et aux interventions. De plus, ces processus sous-estiment l'impact réel des organisations d'employabilité en raison d'indicateurs de réussite étroits, qui ne reconnaissent pas le retour aux études, le développement de compétences, ou le renforcement de la confiance en soi, parmi d'autres retombées des interventions. ► Une solution est de simplifier les processus de demande et de reddition de comptes, tout en adoptant une vision élargie de ce que constitue un résultat d'intervention.

Reconnaître l'expertise des professionnels de l'intervention

En contraste avec la complexification des profils des bénéficiaires et des problèmes d'emploi, la plupart des demandes de financement incluent l'exigence de spécifier à l'avance les solutions à prodiguer, ayant des effets sur le recrutement éventuel des jeunes. Ce qui vient souvent à l'encontre de la professionnalité des intervenants et intervenantes ainsi que de l'offre personnalisée à pourvoir aux jeunes sollicitant de l'aide. ► Une solution est d'adopter des mesures qui misent sur la formation continue et la reconnaissance des intervenants et intervenantes, qui restent la porte d'entrée aux services et aux mesures pour les jeunes.

Financer les pratiques de collaboration et concertation

Il existe très souvent une invisibilisation et un manque de reconnaissance du travail collaboratif informel et formel des acteurs de l'intervention, qui sont amenés à jouer un rôle d'agents de liaison pour faire le pont entre les différentes organisations et agents du marché du travail, permettant de s'arrimer aux besoins et solutions pour les jeunes. De plus, faute de participation et en raison de la surcharge des organismes, de nombreux espaces d'échanges féconds - tables de concertation et communautés de pratique - peinent pourtant à se maintenir dans la durée, les urgences prenant le pas sur le temps nécessaire à leur fonctionnement. ► Une solution est de reconnaître et de soutenir formellement les pratiques de collaboration de ces organisations pour répondre aux besoins des jeunes et réaliser leur mission.

4 Les priorités absolues

En somme :

- 💡 La forte interdépendance des difficultés d'emploi (dont le chômage) des jeunes avec des obstacles présents dans d'autres sphères de vie, révèle l'urgence d'une stratégie fédérale d'emploi et compétences jeunesse capable de **cibler les besoins multiples et faisant réellement barrière à l'emploi** (revenus, logement, alimentation, services psychosociaux et de santé, soutien social, sécurisation culturelle).
- 💡 L'hétérogénéité des catégories des jeunes touchées par des enjeux d'emploi ne se limite pas aux sans emploi. Ces enjeux concernent **des jeunes dans une diversité de positions, caractéristiques, et degrés de vulnérabilité** (travailleurs, entrepreneurs, diplômés, étudiants, parents, autochtones, migrants, en régions éloignées, NEET, bénéficiaires de services, ex-placés, judiciairisés, etc.), que la stratégie fédérale pour l'emploi et les compétences des jeunes devraient prendre en considération, pour aider tous et toutes les jeunes.
- 💡 Les défis et besoins multiples en lien avec l'emploi ainsi que l'hétérogénéité des catégories des jeunes démontrent **la nécessité d'interventions intégrées et systémiques, qui dépassent les seuls soutiens individuels** pour transformer en profondeur le contexte plus large des conditions de vie matérielles et des dynamiques d'intégration durable dans l'emploi et de structuration (sectorielle, technologique, des protections) du marché du travail.
- 💡 Les parcours d'éloignement du marché du travail sont jalonnés de multiples situations et épreuves, qui se cumulent parfois et se superposent dans les parcours des jeunes. La stratégie fédérale d'emploi et compétences jeunesse devrait **moderniser, simplifier et articuler une offre diversifiée des mesures adaptées** à la diversité des problèmes d'emploi et des catégories des jeunes qui les rencontrent à différents moments de leurs parcours.
- 💡 En raison des forts clivages territoriaux, régionaux et provinciaux et d'inégalités sociales affectant les jeunes, leur emploi et leur accès aux services, institutions, programmes et ressources, la stratégie fédérale d'emploi et compétences jeunesse devrait **garantir des enveloppes jeunesse pérennes et structurantes dans les fonds fédéraux afin d'articuler les diverses mesures avec les administrations provinciales et régionales**, et notamment avec les organismes de l'accompagnement en emploi, en raison de leur proximité territoriale, flexibilité et humanisation des services.
- 💡 Les actions portées par l'écosystème d'acteurs et d'organisations impliqués dans l'insertion des jeunes (employeurs, syndicats, établissement d'enseignement, milieu académique et organismes communautaires) demeurent déterminantes pour élaborer des stratégies capables de surmonter les obstacles rencontrés. La stratégie fédérale d'emploi et compétences jeunesse devrait **assurer des actions intersectorielles, grâce à la consultation, la mobilisation, la collaboration et la concertation des multiples acteurs impliqués**.

Références

- i Longo, M. E., Bourdon, S., Fleury, C., St-Denis, X., Gallant, N., Lechaume, A., Vultur, M. et Vachon, N. (2021). Du premier confinement au rebond partiel : l'impact de la première vague de la pandémie de la COVID-19 sur l'emploi des jeunes de 15 à 34 ans au Québec. Institut national de la recherche scientifique (INRS). <https://chairejeunesse.ca/documentation/du-premier-confinement-au-rebond-partiel-limpact-de-la-premiere-vague-de-la-pandemie-de-la-covid-19-sur-lemploi-des-jeunes-de-15-a-34-ans-au-quebec/>
- ii Longo, M. E., Bourdon, S. et Vultur, M. (2024). Les nouvelles et anciennes dynamiques d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Dans M.E. Longo et M. Vultur (dir.), *Le travail des jeunes au XXIe siècle: état de la situation et nouveaux enjeux*. (p.13-30). Presses de l'Université Laval.
- iii Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 1976 à 2025 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).
- iv Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 1976 à 2025 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).
- v Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête canadienne sur les revenus (ECR) 2019 à 2022 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).
- vi Statistique Canada. (2022). *Le revenu des Canadiennes et Canadiens, 2022*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2024019-fra.htm>
- vii Gauthier, J. et McCormack, C. (2024). Le logement, le patrimoine et la dette : comment les jeunes Canadiens s'adaptent-ils aux pressions financières et immobilières actuelles? (No 36-28-0001 au catalogue, vol. 4, no 3). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/36-28-0001/2024003/article/00004-fra.pdf?st=xCrApY9x>
- viii Statistique Canada. (2024). *L'insécurité alimentaire est en hausse au Canada*. <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/6257-linsecurite-alimentaire-est-en-hausse-au-canada>
- ix Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête canadienne sur les revenus (ECR) 2019 à 2022 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).
- x Statistique Canada. (2025, 16 janvier). *Les problèmes de santé mentale sont en hausse chez les jeunes*. StatsCAN plus. <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/7642-les-problemes-de-sante-mentale-sont-en-hausse-chez-les-jeunes>
- xi EDSC (2017). *13 ways to modernize youth employment in Canada: strategies for a new world of work*. Rapport du panel d'experts sur l'emploi des jeunes. <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/corporate/youth-expert-panel/report-modern-strategies-youth-employment/modern-strategies-youth-employment-en.pdf>
- xii Bourdon, S., Supeno, E. et Longo, M.-E. (2021). *Parcours de vie et interactions avec les acteurs du marché du travail des personnes éloignées du marché du travail*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ) et Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2022/11/CRJ_PAVIA_VF3.pdf)
- xiii Longo, M.E., Noël, M., Lechaume, A. et Supeno, E. (2023). *Les récits des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Réalités, parcours et points tournants*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ). https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2023/12/Rapport-NEEF-Qualif_Version-finale-2023-12-19.pdf
- xiv Binet, J., Lambert, S. et Molgat, M. (2024). *Les relations sociales des jeunes face aux discours d'activation des politiques de la jeunesse: analyse croisée des parcours atypiques de jeunes adultes vulnérables sur trois terrains de recherche au Québec, Sociétés et jeunesse en difficultés*, (30), 1-26. <https://journals.openedition.org/sejed/12448>

- ^{xv} Statistique Canada. (2022). Profession (catégorie de formation, étude, expérience et responsabilités - FEER), selon la minorité visible, le statut de génération, le lieu des études et le plus haut niveau de scolarité : Canada, provinces et territoires. Tableau 98-10-0437-01. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810043701>
- ^{xvi} St-Arnaud, L. et Giguère, É. (2020). Les nouveaux visages de la précarisation du travail au Québec et au Canada : les risques de penser la raréfaction de la main-d'œuvre sans penser le travail. *Travailler*, 44(2), 171-194. <https://doi.org/10.3917/trav.044.0171>.
- ^{xvii} Bourdon, S. et Belisle, R. (2015). *Les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec*. Presses de l'Université Laval.
- ^{xviii} Vultur, M. (2023). *Les plateformes de travail numériques : polygraphie d'un nouveau modèle organisationnel*, Presses de l'Université Laval.
- ^{xix} Institut du Québec. (2025). Répercussions de l'IA sur la main-d'œuvre au Québec. Quels sont les travailleurs et travailleuses les plus vulnérables? <https://institutduquebec.ca/publications/repercussions-de-l-automatisation-et-de-l-ia-sur-la-main-d-oeuvre-au-quebec>
- ^{xx} Vultur, M. et Enel, L. (2021). Les plateformes numériques de travail : Uber et la régulation de l'industrie du transport de personnes au Québec. Dans J. Bernier (dir.), *L'intelligence artificielle et les mondes du travail. Perspectives sociojuridiques et enjeux éthiques* (p. 191-214). Presses de l'Université Laval.
- ^{xxi} AMASQ. (2022). *Les Milieux Adaptés de Scolarisation du Québec : Public et impact*. https://amasq.org/wp-content/uploads/2023/08/AMASQ_rapport-recherche-VF-15nov2022-1.pdf
- ^{xxii} RSSMO. (2025). *Projet FIT : faciliter l'intégration professionnelle durable par le développement des compétences*. <https://rssmo.qc.ca/fit/>
- ^{xxiii} Printemps numérique. (2025). <https://www.printempsnumerique.ca/>
- ^{xxiv} Indigenous Clean Energy. (2025). *Generation Power. Equipping Indigenous youth to be clean energy leaders*. <https://indigenouscleanenergy.com/our-programs/generation-power/>
- ^{xxv} Insertech. (2025). *Technos et engagés*. <https://insertech.ca/>
- ^{xxvi} Chantier de l'économie sociale. (2025). *Sismic. Démarre ton projet collectif*. <https://chantier.qc.ca/sismic/>
- ^{xxvii} CJEO. (2025). *Recherche d'emploi. Pour un emploi passionnant. Emploi, recherche, maintien*. <https://cjeo.qc.ca/services/recherche-demploi/>
- ^{xxviii} Carrefour jeunesse de la Capitale Nationale. (2025, 17 décembre). *Envie d'un emploi qui bouge!* Chantier Graff'Cité. <https://cjecn.qc.ca/services/15-35-ans/emploi/envie-dun-emploi-qui-bouge-chantier-graffcite/>
- ^{xxix} Oseprendre. (2025). *Ressources*. <https://www.osentreprendre.quebec/ressources/>
- ^{xxx} Gouvernement du Canada. (2022). *Departmental Results Report for fiscal year 2021 to 2022*. <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/reports/departmental-results/2021-2022.html>
- ^{xxxi} Gouvernement du Canada. (2022). *Horizontal Initiatives – Departmental results report for 2024 to 2025 – Employment and Social Development Canada*. <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/reports/departmental-results/2024-2025/horizontal-initiatives.html>



<https://chairejeunesse.ca/>

La Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ) fédère les forces vives de la recherche et de l'intervention sur la jeunesse afin d'accompagner le déploiement de la Politique québécoise de la jeunesse 2030. Des chercheuses et chercheurs, des partenaires sociaux et gouvernementaux, des centres et des chaires de recherche, et des collectifs de jeunes s'y rassemblent pour développer des recherches et des pratiques fondées sur l'interdépendance entre les besoins, parcours, soutiens, sphères et contextes de vie des jeunes. La CRJ considère qu'un changement de pratiques et de politiques est complexe dans un contexte où les acteurs possédant chacun une partie de la solution aux problèmes sont interdépendants. Notre approche, résolument participative avec les partenaires et les jeunes, vise des transformations systémiques pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnel, social et citoyen des jeunes. La CRJ est financée par les Fonds de recherche du Québec - Société Culture (FRQSC).